



EAU LIBRE 2024

RÈGLEMENT COUPE DE BRETAGNE

Préambule : La ligue de Bretagne de Natation se réserve la possibilité de modifier à tout moment ce règlement en fonction des normes sanitaires et des obligations et directives édictées par les autorités compétentes.

La Coupe de Bretagne « Eau libre » est un circuit composé d'épreuves en Bretagne destiné à valoriser la découverte et la pratique de la natation sportive et de loisirs en milieu naturel dans notre région pour les licenciés FFN, WORLD AQUATICS et le grand public.

Dans le cadre du développement de la discipline un circuit coupe de Bretagne « Benjamins (2011/2012) » est également mis en place en parallèle du circuit « toutes catégories ».

Chaque organisation reste responsable de son étape. Les participants s'engagent à prendre connaissance des règlements spécifiques à chaque épreuve et à s'y conformer. Ceux-ci sont disponibles sur le site internet de chaque organisateur. Les inscriptions se font auprès de chaque organisateur par l'intermédiaire du site « eau libre ffn ». <https://www.ffneaulibre.fr/>

Concernant l'équipement des nageurs les dispositions du règlement W.A. et FFN relatives à la coupe de France en eau libre seront appliquées. Le port d'une combinaison thermique pourra être obligatoire, autorisée ou interdite en fonction de la température de l'eau selon les règles établies par la FFN ou par dérogation selon le règlement particulier établi par chaque organisateur pour ses épreuves.

Les organisateurs s'engagent :

- à consulter la charte des engagements responsables des organisateurs d'évènements à horizon 2024 et le document fédéral : Charte FFN Ecoresponsable et faire le maximum pour mettre en œuvre tout ou parties de ces engagements dans les domaines de la transition écologique (développement durable) et de la responsabilité sociétale
- à inviter les nageurs lors de leur engagement à prendre connaissance du document édité par la FFN intitulé « recommandations pour un nageur éco-responsable »

- A proposer , si la configuration des lieux et le timing le permettent , une épreuve (maximum : 500 m) découverte ou une épreuve similaire (sous forme de relais éventuellement), destiné en priorité à la catégorie « avenir » (2014/2013) et débutants, mais ouverte à tous.
- A utiliser le site de la FFN <https://www.ffneaulibre.fr/> et extranet pour le traitement des épreuves (engagements, résultats...)
- A se rapprocher des instances fédérales décentralisées (ligue régionale et comité départemental) afin d'organiser l'affectation des différents officiels sur l'eau et à terre pour assurer la bonne régularité des épreuves et valider les résultats en utilisant les outils fédéraux. Les officiels devront avoir la formation adéquate et à jour de leur remise à niveau, en charge pour les organisateurs ou leur comité départemental d'organiser en amont une formation et une remise à niveau d'officiels en liaison avec l'ERFAN.
- **A se référer aux documents proposés par la FFN, en particulier, « le guide de l 'Organisateur » pour planifier et aménager ses épreuves.**
- **A rédiger un règlement spécifique de leurs épreuves, visé par la ligue de Bretagne et consultable sur le site internet du club organisateur.**
- **A communiquer à la ligue l'identité et les coordonnées du juge arbitre en chef et de l'Officiel de sécurité (7 jours avant la date de l'évènement).**
- **A déterminer et mettre en place le Dispositif Prévisionnel de Secours (D.P.S) à l'aide de l'outil fédéral (fiche d'évaluation du dispositif d'évaluation des secours), dispositif adapté aux conditions spécifiques des courses (milieu, distances, conditions climatiques, température de l'eau) Il devra être transmis à la ligue 1 mois avant la date de l'évènement.**
- **A prévoir, en cas d'épidémie avérée, un protocole sanitaire conforme aux diverses directives gouvernementales et fédérales.**

Chaque organisateur participe à la dotation des récompenses finales en versant sa quote-part (200 €) à la ligue de Bretagne, sous forme de chèque encaissable après réalisation de l'étape concernée.

Les Catégories d'âge (filles et gars) sont les suivantes :

Avenirs	: 2014/2013	10 et 11 ans
Benjamins	: 2012/2011	12 et 13 ans
Juniors 1	: 2010/2009	14 et 15 ans
Juniors 2	: 2008/2007	16 et 17 ans
Juniors 3	: 2006/2005	18 et 19 ans
Seniors	: 2004 et avant	20 ans et plus
Maitres 1	: 1999 /1980	25 à 44 ans
Maitres 2	: 1979 et avant	45 et plus

Pour le championnat des Maitres : catégories de C1 à C10

Chaque organisateur déterminera ses propres récompenses avec au minimum

- Un podium « scratch » et un podium « Juniors 1 » sur l'épreuve principale (T.C.)
- Un podium « scratch » et des podiums Benjamins (2012,2011) pour les épreuves de la Coupe de Bretagne « Benjamins »
- Les organisateurs pourront choisir de récompenser par distance d'autres catégories d'âges (juniors 2 et 3, maîtres 1 et 2,etc. ...)

La ligue de BRETAGNE mettra à disposition de chaque organisateur, aux conditions exigées par la ligue dans son règlement financier, le matériel « eau libre » (arche d'arrivée, chronos avec imprimante, bouées, talkies-walkies etc...), les organisateurs devant prendre leurs dispositions pour son transport et sa restitution.

La ligue de Bretagne pourra désigner un délégué chargé de superviser les épreuves et qui présentera son rapport courant de semaine suivante. Après chaque étape, un classement provisoire de la coupe de Bretagne sera établi.

Une journée de compétition pourra comprendre plusieurs épreuves : les nageurs ne seront autorisés qu'à nager une seule épreuve individuelle par journée. En conséquence, un nageur ne pourra marquer des points que sur une seule et unique course par jour.

Pour la plus longue épreuve de chaque journée-étape, comptant pour la coupe de Bretagne T.C., les points marqués seront ceux des 5 km du barème de la Coupe de France : à savoir dégressif à compter de 3500 pts. Cependant, si cette distance est inférieure à 5 km, ce barème sera également applicable.

Pour les autres épreuves, comptant aussi pour la Coupe de France T.C. et la coupe de France Benjamins (2011/2012) , les points distribués seront ceux du barème sous-jacent de la coupe de France à savoir dégressif à compter de 1500 pts

Les courses individuelles inférieurs à 1 km ne donneront pas lieu à l'attribution des points.

Pour la coupe de Bretagne Benjamins une seule course par étape sera prise en compte, celle qui figure dans le calendrier.

Les courses individuelles inférieures à 1 km ne donneront pas lieu à l'attribution de points.

Conformément au règlement fédéral, « *les 11 ans et moins ne seront autorisés à participer qu'aux épreuves de 2 km et moins. Les benjamins ne seront autorisés à participer qu'aux épreuves de 5 km et moins. Le règlement particulier de chaque organisateur peut être plus restrictif.* »

PLACE	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19
BAREME A POINTS TC	3500	3400	3350	3300	3250	3200	3150	3100	3050	3000	2950	2900	2850	2800	2750	2700	2750	2650	2550
BAREME B POINTS TC et jeunes	1500	1400	1350	1300	1250	1200	1150	1100	1050	1000	950	900	850	800	750	700	650	600	550

Les points attribués seront dégressifs de 50 pts en 50 pts jusqu'à 500 points et point par point après 500 points.

Les points marqués par les nageurs des catégories concernées seront doublés

- sur l'étape support des championnats de Bretagne toutes catégories pour le classement T.C.
- sur l'étape support des championnats de Bretagne « Juniors » pour le classement des juniors. (Les points marqués par les juniors lors de ces championnats Juniors ne seront pas doublés dans le classement « T.C. »)
- sur l'étape des championnats de Bretagne Benjamins pour le classement de la coupe de Bretagne « Benjamins »
- sur l'étape support des Championnats des Maîtres pour les classement spécifique des maîtres. *Les points marqués par les maîtres sur leur championnat ne seront pas doublés dans le classement TC*

En parallèle aux épreuves individuelles, les organisateurs pourront mettre en place des épreuves de relais mixtes comprenant au maximum 2 nageurs et 2 nageuses, sur un format libre limité à 4 x 1250 mètres maximum. Il pourra également être proposé des relais messieurs et dames avec des résultats distincts. D'autres formats pourront être proposés, mais devront faire l'objet d'une validation par la ligue. L'inscription à ces épreuves se fera également sur le site fédéral. Dans un relais mixte, le positionnement des messieurs et des dames est indifférent, mais l'ordre devra être notifié lors de son engagement et confirmé sur place 30 mns avant le début de l'épreuve. Les membres du relais devront porter un bonnet identique (celui de leur club). Un club pourra présenter plusieurs équipes. Le passage de relais pourra se faire dans l'eau, à terre (à l'australienne) par un contact manuel ou un passage de témoin, ou plongé (relais natation course) dans une zone définie. **Ces épreuves donneront lieu à l'attribution de points dans le classement des clubs de la Coupe de Bretagne.**

Sauf formulation spécifique, l'ensemble des épreuves individuelles proposées égale ou supérieure à 1000 m seront « Coupe de Bretagne T. C. » Cependant : pas de possibilité de marquer des points sur **2 épreuves le même jour.**

Pour la Coupe de Bretagne T.C. : Le nombre de points par nageur sera calculé en additionnant les points marqués à chaque journée-étape et en retenant les

8 meilleurs scores si la Coupe comporte	10 ou 11 journées-étapes
9 meilleurs scores si la Coupe comporte	12 ou 13 journées-étapes
10 meilleurs scores si la Coupe comporte	14 ou 15 journées-étapes
11 meilleurs scores si la Coupe comporte	16 journées étapes ou plus.

Pour la Coupe de Bretagne Benjamins, le nombre de points total par nageur sera calculé en additionnant les points marqués à chaque étape et en retenant les

- 6 meilleurs scores quel que soit le nombre de journées-étapes

Bien entendu, un nageur aura la possibilité de nager sur l'ensemble des journées étapes. Les points non retenus pour un nageur qui aura dépassé le nombre d'épreuves prises en compte sont bloqués et seront pas récupérés par le nageur suivant dans l'épreuve concernée.

COUPE DE France DES REGIONS : La sélection bretonne pour la coupe de France des régions se fera sur un 6 km de l'étape redonnaise.

FINALE DE LA COUPE DE France : Seront sélectionnés pour la finale de la coupe de France les 3 meilleurs nageurs et nageuses du classement provisoire précédant la date de la finale de la Coupe de France.

DERNIERE ETAPE DE LA COUPE DE BRETAGNE

Les points marqués sur l'ensemble des épreuves de ce week-end seront doublés.

Classements et Récompenses

Classement individuel des nageurs

Rappel : Un nageur ne pourra marquer des points que sur une seule et unique course par jour.

En cas d'égalité, le classement de la dernière étape départagera les ex-æquo

Le classement sera établi en additionnant les points marqués par chaque nageur et nageuse licencié(e) dans un club de la ligue de Bretagne.

Il y aura un classement « toutes catégories », « Juniors 1, Juniors 2 et Juniors 3 » sur l'ensemble des distances et un classement « Benjamins » pour chaque catégorie d'âge (2011 et 2012) sur les distances définies pour la Coupe de Bretagne des Benjamins.

Il y aura 2 classements Maîtres : Maîtres 1 (25 / 44 ans) et Maîtres 2 (45 ans et plus)

- Les 6 premiers hommes et 6 premières femmes du classement général toutes catégories recevront un prix en numéraire lors de la dernière étape :
 - 1^{er} 300 € / 2^{ème} 200 € / 3^{ème} 150 € / 4^{ème} 100 € / 5^{ème} 50 € / 6^{ème} 30 € ainsi que
 - Les 3 premiers et premières Junior 1, Junior 2, Junior 3 un prix en bon d'achat : 1^{er} 40 € / 2^{ème} 30 € / 3^{ème} 20 €, non cumulables avec les récompenses TC.
- Les 3 premiers et 3 premières des 2 catégories d'âge du classement « benjamins » (2012, 2011) recevront un prix en bon d'achat lors de la dernière étape. 1^{er} 20 € / 2^{ème} 15 € / 3^{ème} 10 €
- Podium et médailles pour les 3 premiers et 3 premières Maîtres 1 et 2

Le montant de ces primes sera proratisé en fonction du nombre de journées-étapes effectives. (16 journées-étapes prévues)

Classement régional des clubs

Il sera établi sur l'ensemble des étapes de la Coupe de Bretagne T.C. selon le barème spécifique ci-après :

- Chaque nageur et chaque nageuse marqueront 1 point à compter de la 5^{ème} place ; les premier(ère), second(e), troisième et quatrième nageur(euse) marqueront respectivement 5, 4, 3 et 2 points.
- Chaque relais marquera 1 point à compter de la 10^{ème} place, les 9 premiers relais marqueront respectivement 10,9,8,7,6,5,4,3,2 pts. - Idem pour les autres épreuves par équipes (contre la montre)
- La somme des points obtenus par les clubs pour les épreuves « toutes catégories » masculines et féminines sur l'ensemble des étapes déterminera le classement final.

- Le club NATATION BRETAGNE, compte tenu de sa spécificité sera hors classement

Le premier club breton recevra le TROPHEE COUPE DE BRETAGNE EAU LIBRE, trophée qui sera remis en jeu chaque année.

Officiels

Les organisateurs s'engagent : à se rapprocher des instances fédérales décentralisées (ligue régionale et comité départemental) afin d'organiser l'affectation des différents officiels sur l'eau et à terre pour assurer la bonne régularité des épreuves et valider les résultats en utilisant les outils fédéraux.

A prévoir et désigner en amont de la compétition obligatoirement : le juge-arbitre en chef, l'officiel de sécurité et si possible l'officiel de parcours et le juge à l'arrivée en chef.

Les officiels devront avoir reçu la formation adéquate et à jour de leur recyclage. (En charge pour les organisateurs ou leur comité départemental d'organiser en amont une formation et un recyclage d'officiels en liaison avec l'ERFAN.)

CHAMPIONNATS DE BRETAGNE « Eau libre »

Plusieurs organisations de la Coupe de Bretagne en eau libre seront supports des championnats de Bretagne en eau libre :

- Championnats de BRETAGNE T.C. : (2010 et avant)
Date: 22/06/2024 lieu: GUERLEDAN distance: 5 KM
- Championnats de BRETAGNE des Maîtres :1999 et avant
Date : 20/07/2024 lieu: ILE TUDY distance : 3 KM
- Championnats de BRETAGNE des Benjamins : (2011/2012)
Date: 14/09/2024 lieu: INZINZAC LOCHRIST distance: 2 KM
- Championnats de BRETAGNE Juniors : 2010/2009 (J1) 2008/2007 (J2) 2006/2005 (J3)
Date : 30/06/2024 lieu : ROSCOFF distance : 4 KM

Récompenses : Médailles aux 3 premiers et 3 premières nageurs des catégories concernées et licenciés dans un club breton.

Médailles au premier et à la première « maître » par catégorie d'âge (C1et +) sur l'épreuve de 3 KM à l'Île Tudy du 20 juillet 2024

Ces championnats feront également partie de la coupe de Bretagne eau libre. Les points marqués pour le championnat T.C, Juniors et Benjamins seront doublés dans le classement coupe de Bretagne T.C, Juniors et Benjamins. Les points marqués pour le championnat des Maîtres ne seront doublés que dans le classement spécifique Maîtres.